

Compte rendu de la réunion APRC « Sud Aquitaine »

à PAU le samedi 14 octobre 2023

L'APRC, pour qui et par qui?

Etaient présents : Michel C., Josiane et Laurent E., Lucette et Benoît G. et François M.

S'étaient excusés : Léon L. en voyage et François L. retenu pour raison professionnelle.

Le fil rouge de notre rencontre a été l'ENDIRCA n°65 que nous venions de recevoir et qui nous a permis de faire le tour des nombreuses problématiques auxquelles notre association est confrontée.

Ce qui est ressorti de nos échanges c'est le sentiment partagé que **l'APRC se trouve à un moment de bascule de son évolution.**

Il y a la diminution rapide du nombre des adhérents marquée par la disparition des « anciens » que ne compense pas l'arrivée des « nouveaux ». En découle la question des revenus financiers en nette diminution eux aussi. Si bien que les dépenses annuelles dépassent désormais les rentrées et qu'il en sera sans doute ainsi dans les années à venir. A terme cela peut conduire une association à mettre la clé sous la porte.

Il y a aussi le changement des réalités socio-culturelles que vivent les nouveaux adhérents et les nouveaux publics qui s'intéressent à notre activité.

Nous avons ici rappelé les grandes étapes historiques de notre combat et constaté que « la vieille garde » peut ne pas se sentir concernée par les problématiques actuelles. Si elle reste fidèle à l'association c'est plus par solidarité que par espoir d'une amélioration dont nous pourrions encore bénéficier collectivement.

Avec les départs annoncés dans l'équipe de direction (président, trésorière entre autres), l'avenir va reposer de plus en plus sur ces nouveaux adhérents venus d'horizons eux aussi nouveaux pour nous les anciens.

Sur ce point, nous pensons qu'il faudrait rapidement relancer cette question cruciale du renouvellement du CA en sollicitant des candidatures susceptibles de renforcer l'équipe dirigeante et d'y faire ses classes dès l'AG de 2024. Un courrier spécial ou un « gros » article dans le Bulletin de fin d'année pourquoi pas.

L'AG 2024 sera cruciale pour avancer sur cette question : **l'APRC pour qui et par qui ?**

Pour le reste, nous avons noté avec satisfaction les évolutions positives dans les relations avec certaines congrégations grâce au dialogue instauré à notre initiative. Des barrières d'incompréhension commencent à tomber ce qui va améliorer la

situation de beaucoup par le paiement des cotisations non versées et nous éviter des procédures dévoreuses d'énergie et de frais. Bravo à tous celles et ceux qui ont œuvré et œuvrent sur ce créneau.

Un grand merci aussi et toutes nos félicitations à celles et ceux qui se sont portés volontaires pour prendre le relais des sortants au CA de la CAVIMAC.

Nous attendons avec intérêt le « vademecum » juridique qui doit paraître dans le prochain Bulletin. D'autant qu'un nouvel adhérent se trouve sur notre secteur qui, peut-être, souhaitera faire régulariser sa situation à la Cavimac. Nous en saurons plus quand nous aurons pu le contacter personnellement.

Notre prochaine rencontre a été fixée au **samedi 02 mars 2024** pour préparer l'AG des 23 et 24 mars grâce au Bulletin « spécial AG » annoncé pour la mi-février.